

Appel de candidatures Bourses TRANSFO:INNO Édition 2018-2019

*L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.
Application may be submitted in English.*

OBJECTIFS DES BOURSES TRANSFO:INNO ÉDITION 2018-2019

Fruit d'un partenariat entre le CTAQ, l'INAF et la fondation INITIA, le but de ce programme annuel de bourses est de favoriser le développement de la relève scientifique dans les domaines d'intérêt pour l'industrie de la transformation alimentaire québécoise.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

Reconnaître l'excellence et l'implication d'étudiants s'intéressant au domaine des sciences alimentaires aux niveaux collégial et universitaire.

Supporter financièrement des étudiants inscrits aux études supérieures (M. Sc. et Ph. D) afin de faciliter la poursuite de leurs études.

Permettre aux étudiants de rayonner sur la scène internationale.

CLIENTÈLE VISÉE

Les bourses TRANSFO:INNO s'adressent aux étudiants poursuivant des études dans les domaines de : sciences des aliments, microbiologie, chimie, génie ou toute autre spécialisation liée à la transformation alimentaire.

CATÉGORIE DES BOURSES TRANSFO :INNO 2018-2019

1. BOURSES D'EXCELLENCE

Huit bourses totalisant un montant de 10 000\$ seront accordées à des étudiants démontrant des intérêts marqués dans la poursuite d'études en sciences alimentaires et ayant d'excellents résultats scolaires. Ce volet vise à reconnaître tant la performance académique que l'intérêt et l'aptitude d'étudiants d'exception.

- Deux bourses de 500 \$ au niveau collégial ;
- Deux bourses de 1 000 \$ au niveau du baccalauréat ;
- Deux bourses de 1 500 \$ au niveau de la maîtrise ;
- Deux bourses de 2 000 \$ au niveau du doctorat.

2. BOURSES LEVIER

Trois étudiants de 2e et 3e cycle se prévaudront d'un appui financier personnel afin de leur permettre de poursuivre leurs études graduées. La contribution financière permettra de défrayer une partie du salaire de l'étudiant lorsqu'il n'est pas boursier d'organismes subventionnaires. Le financement de la partie expérimentale du projet devra être assuré par d'autres sources de financement. Le candidat et son directeur devront faire la démonstration du caractère essentiel de l'appui demandé.

- Deux contributions de 5 000 \$ au niveau de la maîtrise ;
- Une contribution de 5 000 \$ au niveau du doctorat.

3. BOURSES INDUSTRIELLES DE RAYONNEMENT

Les principales entreprises en transformation alimentaire ont joint leurs efforts pour favoriser le rayonnement et la visibilité du secteur de la transformation alimentaire québécois sur la scène internationale par la présentation de communications orales ou écrites.

Un fonds a été créé à cet effet pour donner l'opportunité aux étudiants de présenter les résultats de leurs travaux de recherche dans des congrès ou symposia où des compétitions étudiantes ont lieu. Les bourses industrielles de rayonnement peuvent également appuyer des étudiants désireux de participer à des compétitions de développements de produits.

Des bourses au montant maximal de 1 000 \$ chacune pourront être octroyées pour soutenir un étudiant ou un groupe d'étudiants.

Le ou les candidats doivent présenter un montage financier incluant l'utilisation de la bourse de 1 000 \$. D'une somme maximale de 1 000 \$, le paiement se fait à la réception des factures avec une preuve d'inscription en tant qu'étudiant à ladite conférence. Prendre note qu'il est possible de soumettre une candidature pour cette bourse tout au long de l'année.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le candidat doit satisfaire à toutes les conditions d'admissibilité à la date limite du concours, soit à la session d'hiver 2019.

- Le candidat est inscrit à temps plein à un programme menant à l'obtention d'un diplôme collégial, de 1^{er}, 2^e ou de 3^e cycle universitaire, dans un établissement québécois, à l'hiver 2019.
- Le candidat est inscrit dans l'un ou l'autre de ces programmes: science des aliments, microbiologie, chimie, génie ou toute autre spécialisation liée à la transformation alimentaire.
- Les projets de recherche doivent être pertinents pour la transformation alimentaire.
- Le candidat doit s'engager, s'il est récipiendaire, à être présent pour recevoir son prix à la remise des bourses qui aura lieu en même temps que le Salon des Fournisseurs de l'ICSTA, à la Place Forzani de Laval, le 25 avril 2019.

RESTRICTIONS GÉNÉRALES

- Pour la bourse Levier, le candidat ne doit pas être boursier d'organisme subventionnaire.
- Le candidat ne peut présenter plus d'une demande à ce concours (il doit choisir entre les catégories Excellence, Levier ou Rayonnement)
- Le candidat ne peut recevoir une bourse TRANSFO:INNO (ou AGRO:INNO) plus d'une fois pour le même projet (bourse Excellence ou Levier) ou la même activité (bourse Industrielle de rayonnement).

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

Pièces requises

- Lettre de présentation par le candidat
- Formulaire complété d'application au programme de bourses TRANSFO:INNO 2018-2019.

Veillez constituer votre dossier de candidature en fournissant des renseignements pour chacun des critères d'évaluation mentionnés ci-bas, selon la catégorie pour laquelle vous postulez. La mise en page doit respecter les critères suivants: la police utilisée doit être de type "Arial", impression à 12 points. La présentation d'un document clair et concis fait partie des critères d'évaluation.

- CV
- Relevé de notes (les relevés de notes doivent être organisés chronologiquement, du plus récent au plus ancien.)
- Deux lettres de recommandation (ou une selon la demande choisie)
- Pour les Bourses d'excellence collégial et baccalauréat : Lettre d'opinion sur l'importance de la recherche en sciences des aliments

Procédure de dépôt des pièces requises

Les étudiants doivent soumettre eux-mêmes leur candidature **AU PLUS TARD À 16H30 LE 22 FÉVRIER 2019.**

- Les transmissions électroniques doivent être acheminées en un seul fichier en format PDF contenant toutes les sections à info@initia.org.
- Les transmissions par la poste doivent contenir toutes les sections et être acheminées à :

Fondation Initia - Bourses TRANSFO:INNO
3600, boulevard Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Téléphone : (450) 768-7889, info@initia.org

Remise des prix et bourses

La remise des bourses aura lieu en même temps que le Salon des Fournisseurs de l'ICSTA, à la Place Forzani de Laval, le 25 avril 2019 et les récipiendaires doivent être présents pour recevoir leur prix.

ÉVALUATION DES DEMANDES

Membres du jury de sélection

Les demandes seront évaluées par un jury de 7 représentants des organisations suivantes: l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF), le Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ), la Fondation Initia, auxquelles s'ajoute un jury supplémentaire pour les bourses industrielles de rayonnement.

Processus d'évaluation

Les dossiers reçus subiront une première analyse basée sur les critères d'admissibilité. L'évaluation et la sélection finale des récipiendaires seront effectuées par les membres du jury à l'aide de grilles d'évaluation (sur un pointage de 100%).

GRILLE D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

I. BOURSES D'EXCELLENCE

Grille d'évaluation	Excellence Collégial	Excellence Baccalauréat
Dossier académique	40 %	35 %
Intérêt et expérience de l'étudiant	50 %	55 %
Qualité de la présentation	10 %	10 %
Grille d'évaluation	Excellence Maîtrise	Excellence Doctorat
Dossier académique	25 %	25 %
Aptitudes et expérience de l'étudiant	25 %	20 %
Qualité du projet de recherche	20 %	30 %
Impact ou retombées du projet de recherche	20 %	20 %
Qualité de la présentation	10 %	5 %

2. BOURSES LEVIER

Grille d'évaluation	Perfectionnement Maîtrise et doctorat
Dossier académique	20 %
Impact de l'appui pour l'étudiant	25 %
Impact de l'appui pour l'équipe de recherche	20 %
Impact de l'appui pour le secteur	25 %
Justification budgétaire	10 %

3. BOURSES INDUSTRIELLES DE RAYONNEMENT

Grille d'évaluation	Industrielles
Qualité de la présentation et de l'affiche	35 %
Montage financier	25 %
Lettre de recommandation et CV	25 %
Impact ou retombées du projet de recherche	15 %

Détails des critères d'évaluation Bourses TRANSFO:INNO Édition 2018-2019

DOSSIER ACADÉMIQUE

- Notes et moyenne cumulative;
- Prix, bourses, distinctions demandés ou obtenus ;
- Communications, publications.

APTITUDE, INTÉRÊT ET EXPÉRIENCE DE L'ÉTUDIANT

- Lettre de présentation;
- Lettre d'opinion sur l'importance de la recherche en science des aliments (niveaux collégial et baccalauréat) ;
- Stages en milieu de pratique et en milieu de recherche ;
- Implication en lien avec le secteur (Comités, événements...);
- Expérience pertinente ou reliée au projet (maîtrise et doctorat) ;
- Autre expérience d'enrichissement ;
- Lettres de recommandation.

QUALITÉ DU PROJET DE RECHERCHE

- Résumé du projet ;
- Problématique ;
- Méthodes et analyses ;
- Originalité ;
- Faisabilité et calendrier ;
- Résultats attendus.

IMPACT OU RETOMBÉES DU PROJET DE RECHERCHE

- Contribution à l'avancement des connaissances dans le domaine de la recherche ;
- Impact pour l'industrie de la transformation alimentaire québécoise à court ou long terme.

IMPACT DE L'APPUI POUR L'ÉTUDIANT

- Lettre de recommandation ;
- Curriculum vitae et lettre de présentation ;
- Participation à des projets de recherche et stages.

IMPACT DE L'APPUI POUR L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

- Résumé du projet ;
- Problématique ;
- Méthodes et analyses ;
- Originalité ;
- Faisabilité et calendrier ;
- Résultats attendus.

IMPACT DE L'APPUI FINANCIER POUR LE SECTEUR

- Pour l'industrie de la transformation alimentaire québécoise à court ou long terme ;
- En termes de besoin de main-d'œuvre hautement qualifiée.

JUSTIFICATION BUDGÉTAIRE

- Caractère essentiel du montage financier, incluant les autres contributions prévues au financement du projet et du revenu de l'étudiant ;

QUALITÉ DE LA PRÉSENTATION

- Suite logique des idées ;
- Synthèse ;
- Clarté d'expression ;
- Qualité de la langue.

LETTRE DE RECOMMANDATION ET CV

- Confirmation des éléments présentés par le candidat ;
- Présentation d'exemples concrets démontrant les qualités spécifiques du candidat ;
- Ce qui permet à l'étudiant de se distinguer des autres candidats ;
- Adéquation des compétences acquises en fonction du CV.